

**Unité et Action – FSU  
1993 – 2010**

**Josiane Dragoni  
Version 2 réunion du 21 septembre 2016**

Tenter de retracer l'histoire d'Unité et Action, tendance majoritaire de la FSU, dans la vie de la fédération devrait permettre d'explorer l'une des facettes de la démocratie syndicale. Des sensibilités différentes existent au sein de toutes les organisations syndicales, mais celles-ci en général ne sont ni reconnues ni organisées sur le plan statutaire. Seul le syndicalisme enseignant a institutionnalisé les « tendances » dans son fonctionnement<sup>1</sup>. En 1948, cette forme d'organisation a permis à la FEN de conserver son unité. Quand la FSU choisit de conserver le principe de l'organisation en tendances, tout en modifiant radicalement leur place et leur rôle dans les statuts de la nouvelle fédération, la FEN venait de les supprimer en son sein.

Le fonctionnement réel des organisations syndicales est souvent trop peu étudié dans ses multiples aspects. La lecture des statuts ou l'orientation syndicale arrêtée dans un texte en fonction des rapports de forces existants, les compromis ainsi exprimés, suffisent rarement à saisir tous les processus multifactoriels à l'œuvre dans la décision syndicale, qu'il s'agisse d'élaborer une plate-forme revendicative, de lancer une mobilisation ou de signer un accord. Si la démocratie syndicale se trouve vivifiée en période de mobilisations sociales grâce à l'intervention dans le débat social des syndiqués et plus largement des salariés, elle peut devenir atone à d'autres moments. Toute la difficulté consiste notamment à cerner au plus près le travail syndical dans toute son épaisseur, à tenter notamment de prendre en compte le contexte dans lequel il se situe, et les dynamiques à l'œuvre dans le champ syndical, qui se situe à la confluence du social et du politique, tout particulièrement s'agissant de celui de la fonction publique. Ce contexte est par nature évolutif, et l'étudier signifie tenter d'approcher les facteurs qui modifient constamment les rapports de forces, les possibilités d'alliances, les relations entre l'organisation syndicale et les salariés qu'elle représente.

C'est toute la question de l'orientation syndicale qui doit être interrogée, ce qui, dans le cas de la FSU, suppose de mieux approcher les orientations défendues par les tendances, ici, celle portée par Unité et Action. Cette orientation est-elle affirmée, cohérente ? Comment se modifie-t-elle dès lors qu'Unité et Action dirige désormais une fédération ? Quel rôle joue-t-elle dans l'orientation de la fédération ?

## **Les métamorphoses d'UA**

### **Une nouvelle donne**

Le choix en 1992, celui d'une nouvelle fédération, autonome et unitaire, conduit à une organisation en tendances, dans une conception entièrement renouvelée. Les principes de la recherche de la synthèse, de l'hétérogénéité des exécutifs, de l'impossibilité statutaire pour une tendance ou un syndicat national de dominer la fédération deviennent des garanties statutaires. Les syndicats nationaux, les sections

<sup>1</sup> Les tendances ont existé dès 1923<sup>1</sup> au sein de la Fédération unitaire de l'enseignement. Statutairement reconnues en 1925, elles permettent de composer les instances délibératives à la représentation proportionnelle. Adoptées par le SNI en 1946 sur proposition du courant majoritaire et de l'Ecole Emancipée, il fait peu de doute que la reconnaissance de tendances organisées a pesé favorablement dans le choix de 1948 : celui d'une fédération autonome qui réussit à maintenir l'unité syndicale.

départementales et les tendances « dont le droit d'existence est garanti dans la fédération<sup>2</sup> » constituent le trépied sur lequel repose le fonctionnement de la FSU. L'adoption du principe de la majorité qualifiée à 70% pour toute décision complète le dispositif.

En matière de démocratie syndicale, l'invention, originale, permet dans l'immédiat de rassembler largement tous les opposants au coup de force de la direction de la FEN. Plus fondamentalement, elle fait aussi le pari de trouver les chemins nouveaux d'un fonctionnement syndical démocratique, gage d'efficacité<sup>3</sup>.

Elle signe ainsi une évolution profonde d'UA.

En effet, jusqu'à la fin des années 60, les contradictions au sein du courant unitaire entre critique radicale des tendances et nécessité de coordination pour exister avait empêché la mise en place d'une organisation structurée<sup>4</sup>. La libilité de son appellation en témoigne : ce n'est qu'en 1969 que le nom, « Unité et Action », est stabilisé. Le basculement du SNES en 1967 suivi de quatre autres syndicats<sup>5</sup> avait changé les perspectives.

Dès 1970, la tendance s'organise, disposant d'une revue, d'un secrétariat et d'un animateur, **Alfred Sorel**<sup>6</sup>. UA se définit comme un « courant lutte de classe »<sup>7</sup> et demeure ancrée dans une conception classique de partage des rôles entre le syndical et le politique : l'action syndicale doit disposer d'un prolongement politique<sup>8</sup> pour pleinement aboutir.

Le premier tournant de l'histoire d'UA se traduit ainsi par sa structuration, qui, bien que tardive, permet d'accélérer son développement dans un contexte devenu favorable aux syndicats nouvellement UA, celui de la croissance des effectifs du second degré et du supérieur. L'osmose entre le SNI-PEGC et la FEN s'en trouve remise en question, à un moment clé de l'histoire du système éducatif, celle des lourdes questions de sa démocratisation, avec comme épicentre désormais le second degré.

C'est bien pourquoi au cours des années 1970, les motifs de dissensions entre UA et la majorité de la FEN ne manquent pas, qu'il s'agisse des accords salariaux, du projet d'école ou de la formation des maîtres. UA représente rapidement plus de 30% des votes d'orientation à la FEN, tout comme au SNI-PEGC. La tendance s'organise pour peser sur les orientations fédérales, notamment en travaillant collectivement les grands dossiers éducatifs et corporatifs. Elle tente, sans succès, de faire triompher un fonctionnement démocratique de la fédération<sup>9</sup>. Elle se met en ordre de marche<sup>10</sup> pour aboutir à un changement d'orientation, pour « changer » et « transformer<sup>11</sup> » la FEN, et non la détruire. On sait qu'il en fut autrement et que la direction UID<sup>12</sup> de la FEN choisit l'éclatement de la fédération<sup>13</sup> plutôt que de perdre la direction.

Les désaccords portent sur deux conceptions différentes de l'école et correspondent à deux orientations syndicales divergentes sur les modalités à mettre en œuvre pour démocratiser le système éducatif. On ne peut limiter ces oppositions à une vision binaire où le premier degré, soit le SNI, s'opposerait au second

<sup>2</sup> Article 1 des statuts.

<sup>3</sup> Se reporter au Tome1 de l'Histoire de la FSU, qui explique en détails la genèse et les premiers pas de la FSU, pp 41 à 80.

<sup>4</sup> Se reporter à la dernière annexe : il s'agit d'un extrait de la brochure UA de 1970, qui tenant compte de cette contradiction historique se livre à un exercice équilibriste afin de concilier le point de vue UA-SNI-PEGC, défavorable à la structuration et celui des syndicats de second degré.

<sup>5</sup> Le SNEP et le SNEsup en 1969, le SNPEN (professeurs d'écoles normales) en 1970, puis le SNCS.

<sup>6</sup> Instituteur et membre du BN du SNI-PEGC.

<sup>7</sup> Alain Dalençon, Histoire du SNES, T2, p335, qui analyse la brochure où UA présente la tendance (1971).

<sup>8</sup> *Ibid.* P 336.

<sup>9</sup> Ce n'est pas le lieu ici de développer mais il faut rappeler les multiples entraves au fonctionnement démocratique, par exemple lors des votes d'orientation. La violence des propos majoritaires dans les instances, dont on retrouve des formes pourtant atténuées par le passage à l'écrit notamment dans l'Ecole Libératrice, à l'encontre des UA du SNI-PEGC, laisse aussi des traces indélébiles.

<sup>10</sup> Sur ce point, soulignons que les avis au sein de UA-FEN pouvaient diverger, principalement entre UA-SNI et UA- SNES, en particulier sur la possibilité de parvenir à un changement de majorité.

<sup>11</sup> Comme l'ont toujours répété et écrit non seulement UA mais aussi les autres tendances qu'UID dans le processus ouvert en 91-92 par la direction UID.

<sup>12</sup> Unité, Indépendance et Démocratie.

<sup>13</sup> Le processus conduisant à l'éclatement de la FEN pour éviter sa démocratisation est maintenant largement connu et étudié : Tome 1 de la FSU, Histoire de la FEN de G. Brucy, et de multiples interviews concordent dans le rappel des principaux faits. Se reporter à la bibliographie.

degré, personnifié en général par le SNES, ou vice versa, ou encore à deux identités professionnelles différentes. Le SNI-PEGC est loin d'être un bloc homogène, sauf à oublier les 30% et plus de ses syndiqués qui se reconnaissent dans les idées UA. Ce qui, en nombre d'adhérents de ce syndicat votant alors pour UA atteint quasiment le même volume que les votants UA du SNES<sup>14</sup>.

Ces divergences entre les majoritaires et les unitaires devenus UA se situent aussi dans les parcours et les évolutions des deux courants de gauche qui structurent la vie politique et par conséquent aussi la vie syndicale dans ces années 70. Cela ne signifie nullement que le débat se réduirait à des différends entre le parti socialiste et le parti communiste. L'autonomie du mouvement syndical, qu'il s'agisse de la direction de la FEN, ou d'Unité et action, ou encore de la CGT vis-à-vis des partis a largement été démontrée. L'idée d'une « matrice<sup>15</sup> » commune comme cadre de pensée est bien plus proche des réalités syndicales comme politiques d'ailleurs. Si elle correspond à cette période qui s'étend de la Libération aux années 80, le rapport au politique se modifie ensuite.

### **Faire vivre la tendance et/ou organiser la fédération ?**

C'est **Raphaël Szajnfeld**<sup>16</sup>, entouré d'un collectif UA<sup>17</sup> soudé et inventif qui assume la période de l'éclatement de la FEN et la phase de la construction de la FSU qui se traduit par une métamorphose de la tendance, à tout le moins en termes de posture.

Cette première phase de la courte histoire de la FSU est celle d'une ascension étonnante où les forces dynamiques l'emportent. La nouvelle fédération réussit une entrée remarquée et reconnue dans le champ social, que ce soit lors de la manifestation du 16 janvier 1994 sur la loi Falloux, contre le CIP en mars ou lors du mouvement de 1995. Dès les élections professionnelles de 1996, la FSU devient la première fédération de la fonction publique d'Etat.

Mais comment parvenir à la fois à créer de nouveaux syndicats, à faire fonctionner une nouvelle fédération, et à animer la vie de tendance ?

Les secrétariats UA se tiennent chaque semaine, où le secrétaire général de la FSU, Michel Deschamps, est naturellement présent. Mais diriger une fédération change profondément la donne. Les premières années, les forces convergentes l'emportent. L'identité UA forgée dans l'opposition à la FEN, sortie renforcée de la bataille pour la revalorisation en 1989, s'affirme. Le choix de construire une force syndicale nouvelle et réactive ancrée dans les professions, tout en faisant de la diversité et de la pluralité organisée une source de richesse démocratique et d'impulsion s'avère positif. C'est particulièrement vrai au SNUipp, où s'édifie en un temps record un nouveau syndicat au sein d'une nouvelle fédération et où s'inventent des pratiques syndicales originales en rupture profonde avec le fonctionnement traditionnel du SNI-PEGC. Dès 1996, le SNUipp devient la première force au sein du premier degré.

Au niveau des Sections Départementales (SD) la situation est plus complexe et surtout profondément diversifiée. Les piliers anciens<sup>18</sup> d'UA, ceux qui ont joué un rôle essentiel lors de la bataille contre

<sup>14</sup> 168 000 dont 52 000 UA pour le SNI et 69 000 dont 51 000 UA pour le SNES au moment du congrès extraordinaire qui entérine l'exclusion du SNES et du SNEP, selon G. Brucy, p 525. Pour mémoire, comme l'écrit l'auteur, il apparaît alors que la majorité n'est plus majoritaire au sein des syndicats enseignants...

<sup>15</sup> L. Frajerman.

<sup>16</sup> PEGC, Secrétaire départemental de la SD-FEN 93 (1970-1986), il n'a jamais siégé dans les instances nationales du SNI

<sup>17</sup> Notamment de Monique Vuaillet, Pierre Toussenel et Jean-Louis Auduc pour le SNES, de Jacques Rouyer pour le SNEP, de Joël Derrien puis Daniel Le Bret pour le SNI-PEGC.

<sup>18</sup> 27 SD FEN-UA en 1992 : *Hautes Alpes, Ardèche, Bouches du Rhône, Calvados, Corse du Sud, Haute Corse, Côtes d'Armor, Doubs, Drôme, Eure, Eure et Loire, Finistère, Ille et Vilaine, Loir et Cher, Maine et Loire, Marne, Morbihan, Moselle, Rhône, Sarthe, Haute Savoie, Seine et Marne, Seine Saint Denis, Val d'Oise, Vendée, Vienne, Yvelines*. Rappel : 2 EE : *Oise et Alpes de Haute Provence* (où l'EE choisit de rester à la FEN). Il y en avait 2 en 1954 : 13 et Côte du Nord (C. d'Armor), 8 (majorité absolue) et 2 (maj. Relative) en 1959, 15 en 1963, 24 en 1967.

<sup>34</sup> SD du Sni-pegc (04 -EE-; 05 ; 06 ; 07 ; 13 ; 14 ; 20 A ; 20 B ; 21 ; 22 ; 25 ; 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 35 ; 41 ; 49 ; 51 ; 56 ; 57 ; 60 -EE-; 69 ; 72 ; 74 ; 75 ; 77 ; 78 ; 85 ; 86 ; 92 ; 93 ; 95 ; Nouvelle Calédonie) signent le 13 mai 1992 : Ensemble pour une FEN revendicative et pluraliste.

l'exclusion et pour l'unité en 1991-92, se réorganisent très vite, même si les rapports de forces peuvent être très différents et si chaque SD a sa propre histoire<sup>19</sup>. Ils disposaient d'un grand avantage, celui de disposer déjà d'un appareil fédéral. Certaines d'entre elles sont unitaires depuis toujours, comme les Bouches du Rhône ou la Vienne, ou depuis que le département existe, donc après 1968 dans la région parisienne (Seine-Saint-Denis, Val d'Oise, Yvelines). La Bretagne, le Sud-Est, l'Île de France demeurent les lieux d'implantation forts d'UA. Ailleurs, les premiers pas sont souvent difficiles en l'absence de locaux et de moyens matériels, quand il faut aider les nouveaux syndicats à s'organiser, quand il faut structurer la fédération<sup>20</sup>. Comment faire vivre aussi la tendance ?

Dès la première période de l'histoire de la FSU, la tendance UA marque le pas.

Le rôle d'anticipation et d'élaboration collective, portée par l'orientation offensive qu'elle avait su porter au sein de la FEN peine à se glisser dans ses nouveaux habits : ceux d'une nouvelle fédération qui doit désormais intervenir en responsabilité au sein d'un mouvement syndical en difficulté<sup>21</sup>.

L'urgence invite la tendance majoritaire à faire vivre les syndicats et la fédération, et la tendance est négligée ou du moins, tend à passer après le règlement des urgences. Son rôle stratégique s'avère amoindri, sans que la mesure du problème, ou plus exactement des problèmes à venir, soit alors perçue.

La diversité des conceptions UA entre syndicats tend à se différencier. Elles étaient préexistantes à la fondation de la FSU et elles variaient en fonction de l'histoire propre à chaque syndicat. En l'absence de temps et de volonté politique commune pour faire vivre une tendance fédérale, le fossé s'élargit, le plus souvent sur des bases nouvelles. Au SNUipp, la notion de tendance évolue rapidement. D'absolument vitale au sein du SNI-PEGC, la nécessité d'UA tend à disparaître quand il faut construire le syndicat. La conception du pluralisme adoptée pousse plus loin la logique de la fédération : au sein du secrétariat général, UA et EE co-dirigent. L'habitude se prend de ne plus réunir la tendance avant une instance<sup>22</sup>. Ce n'est pas seulement par manque de temps, mais un principe théorisé<sup>23</sup>, afin ne pas figer les débats. Corrélativement, beaucoup de nouveaux syndiqués interrogent sur cette question, disant ne se retrouver dans aucune tendance. C'est ainsi que l'intitulé d'UA se modifie lors des votes d'orientation de la FSU pour inclure les sans tendances<sup>24</sup>. Au-delà encore, le SNUipp fait part de ses interrogations sur la nécessité du maintien des tendances<sup>25</sup>. La situation est très différente au SNEP, où les autres tendances sont très minoritaires, ou au sein du SNES, où le secrétariat général demeure homogène<sup>26</sup>, et où la tendance UA demeure organisée. Certains syndicats ne sont pas organisés en tendances comme le SNETAP, l'UNATOS ou le SNU-ANPE. Il n'existe pas en leur sein de débat de tendances, chacun se déterminant au moment du seul vote d'orientation fédéral. En ce cas, UA paraît se limiter à l'intitulé d'une liste pour les élections d'orientation.

## De la paralysie (1997-2000) aux années de stabilisation (2001-2010)

<sup>19</sup> ITW Raphaël Szajnfeld.

<sup>20</sup> Le temps a manqué pour interroger d'anciens SD sur leur rapport à UA, ou sur leurs rapports à EE.

<sup>21</sup> Il ne s'agit pas de la question de « l'exercice du pouvoir » qui exigerait par nature d'abandonner toute ambition, ce qui serait imposé par des « réalités » incontournables, comme on le répète à l'envi concernant la gauche politique depuis les années 80.

<sup>22</sup> ITW E.Lancette.

<sup>23</sup> Ce principe n'est pas unanimement partagé au sein de la tendance UA-SNUipp.

<sup>24</sup> Evolution appellation : Unité et Action (94 et 97) ; Unité et action et militants ne se réclamant d'aucune tendance (2001) ; à l'initiative d'unité et action (2003, 2006) pour devenir en 2009 Unité et action et sans tendance.

<sup>25</sup> Nicole Geneix, alors secrétaire générale du SNUipp, à la réunion UA-FSU du congrès de 2001, et ITW.

<sup>26</sup> Mais hétérogénéité du secrétariat national.

**Jacques Rouyer**<sup>27</sup> devient le 3<sup>e</sup> animateur UA de 1996 à 1999.

Mais à partir de 1997, l'épisode Allègre déstabilise la FSU<sup>28</sup>. Directement attaquée, la fédération marque le pas, et UA se trouve incapable de réagir.

### **1997-2000 : UA sans voix sur la question éducative**

UA avait pourtant assez bien réussi à se saisir du bouillonnement social post-1995, qu'il s'agisse de la création d'ATTAC en 1998, d'une activité soutenue avec les forces syndicales alternatives au sein de l'association RESSY. Elle avait aussi largement entraîné le positionnement de la FSU sur les grands sujets transversaux, celui des retraites, de la protection sociale ou de la fonction publique et du service public. C'est dans la foulée, en accord avec l'Ecole Emancipée, qu'elle impulse pour la fédération une démarche plus globale de projet alternatif, comme en témoigne le thème III du congrès de 1997, qui porte sur les alternatives économiques et sociales, non sans contestations internes. En effet, l'irruption du syndical sur ces questions réinterroge les formes d'articulations entre le syndical et le politique et plus encore, remet en cause les fondements du partage entre le champ politique et le champ social, tel qu'il s'était finalement imposé au XX<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>.

Mais en matière de projet éducatif et de formation des enseignants, aucune réflexion sérieuse n'est tentée en UA fédéral lors des premières années de la FSU, ni ensuite. Pourtant la crise de l'école pointe dès le milieu des années 90. Le blocage de la démocratisation est avéré à partir de 1995, et les réformes ou les projets négatifs se succèdent à un rythme accéléré.

Une politique habile, quoique risquée, peut tout à fait menacer l'édifice récemment construit. Il fait peu de doute que le gouvernement Jospin et son ministre Allègre<sup>30</sup> disposent depuis 1989 d'une connaissance approfondie du milieu enseignant et des positionnements syndicaux. Ont-ils cru possible de poursuivre d'une autre façon le travail de recomposition que la FEN avait commencé en 1986 ? Ou du moins transformer le système éducatif en suivant les préceptes du *new management* en matière de réforme de l'Etat<sup>31</sup> ? Les réflexions en ce sens au sein de la gauche socialiste ou dans sa mouvance ne manquaient pas<sup>32</sup>. Les bouleversements profonds induits par la revalorisation Jospin (recrutement au niveau licence pour les professeurs d'école et même classement indiciaire que les certifiés) ne sont pas anticipés par la tendance.

Les questions à traiter étaient pourtant présentes dès le début des années 1990 avec la création des IUFM et la mise en œuvre de la revalorisation. Comment intégrer au mieux l'ensemble des instituteurs dans le corps des Professeurs d'Ecole ? Comment améliorer le niveau de qualification du second degré resté en l'état depuis 1950 ? Comment dans le nouveau contexte porter le recrutement à la maîtrise pour tous les enseignants, vieille revendication du courant UA dès les années 1970<sup>33</sup>, du master<sup>34</sup> bientôt ? Quelle école démocratique de la maternelle au baccalauréat<sup>35</sup> ? Quelle place de l'Université dans la formation des maîtres, une question laissée en suspens en 1968, et pourtant essentielle tant en termes de qualifications

<sup>27</sup> Secrétaire général du SNEP de 1979 à 1999, il a participé aux côtés des autres protagonistes à toutes les batailles UA au sein de la fédération. Son autorité, son savoir-faire, son sens politique sont largement appréciés.

<sup>28</sup> Se reporter aux années Allègre (Chapitre 2 de l'Histoire de la FSU, également le dossier préparatoire sur le site IRFSU).

<sup>29</sup> Il n'en a pas toujours été ainsi : cf les ouvrages de Michèle Riot Sarcey, et notamment : *Le procès de la liberté, une histoire souterraine du XIX<sup>e</sup> siècle en France*, La Découverte, 2016.

<sup>30</sup> Allègre était en 1988-89 conseiller de Jospin au cabinet, et a suivi à ce titre l'évolution du dossier revalorisation.

<sup>31</sup> La thèse de S.Aebischer démontre, archives et interviews concordants à l'appui, comme la réforme de 1989 était managériale et non pédagogique.

<sup>32</sup> Outre les propos de Michel Rocard sur le SNES en 1992 (pour rénover le système éducatif, il faut faire voter le verrou du SNES), on peut lire des analyses très convergentes des membres du cabinet Jospin en 1989 dans la thèse de Sylvie Aebischer. Il faut naturellement remplacer « SNES » par « FSU », puisque le SNES et le SNEP n'ont pu être ni isolés ni réduits

<sup>33</sup> Date précise à vérifier

<sup>34</sup> Le choix du « 3-5-8 » au niveau des diplômes post-bac date de la période Allègre.

<sup>35</sup> Le livre « Pour une école de progrès et de liberté » élaboré et diffusé en 1988 pour contrer le projet d'école de l'An 2000 imposé par la Fen à son Congrès de La Rochelle contre l'avis des syndicats du second degré et du supérieur était devenu insuffisant.

enseignantes ? Autant de questions qui ne sont pas traitées au sein de la fédération, ni par UA ni par ses syndicats.

C'est précisément au sein de toutes ces contradictions que manœuvre Allègre, et la tendance UA se trouve paralysée. Les différences d'analyse sur la politique éducative suivie par le gouvernement Jospin entre le SNUipp et les syndicats de second degré sont manifestes, la FSU menacée, et la tendance inexistante. Les rencontres UA entre SNES et SNUipp n'aboutissent pas<sup>36</sup> ; le secrétariat UA du lundi soir continue de se tenir, pour traiter les affaires courantes. La tendance ajuste le positionnement lors des CDFN.

## Unité Action depuis 2001

Passé l'épisode Allègre, la FSU se stabilise grâce à la stature de son nouveau secrétaire général. Le sens de la synthèse de Gérard Aschieri, sa connaissance des fonctionnements différenciés des syndicats, son souci de l'écoute et du dialogue permettent sur bien des sujets d'avancer de façon pragmatique. Mais la tendance demeure impuissante.

Son nouvel animateur, **Roland Rouzeau**<sup>37</sup> (1999-2005), rencontre bien des obstacles pour tenter de remettre en place un secrétariat UA, ou pour organiser le fonctionnement du collectif. Il est révélateur qu'il soit devenu impossible de préparer en commun les grandes lignes de l'intervention UA lors des congrès nationaux<sup>38</sup>.

Certes, UA prépare les CDFN ou les BDFN, les syndicats UA ajustent leurs positions, mais les réflexions larges et les débats approfondis sur les questions stratégiques ne sont plus de mise, par exemple sur la question du devenir de la fédération. C'est bien ce qui pose problème lors du congrès de Perpignan en 2004, où la tendance se déchire entre ceux qui souhaitent l'élargissement de la fédération, et ceux qui s'y opposent.

UA tente de se réorganiser après le congrès, non sans difficultés ni maladresses. L'équipe de la revue est recomposée<sup>39</sup>, mais les carences du collectif sont ignorées. L'accord se fait *a minima*, avec la mise en place d'un « binôme » SNES-SNUipp comme animateur<sup>40</sup>. Ne parvenant pas à dépasser les divergences, on évite de choisir.

La tendance a bien des difficultés à vivre dans de telles conditions, quelles que soient la qualité des animateurs ou animatrices.

La volonté de tenir régulièrement des séminaires UA traitant de questions de fond est bien mise en œuvre, mais reste sans aucun effet, face aux forces d'inertie et de blocage.

En dehors des réunions de simple coordination lors des instances, plusieurs séminaires<sup>41</sup> sont organisés. D'une durée toujours limitée à la journée, sur une thématique précise, faisant appel à des interventions extérieures destinées à introduire ou à nourrir le débat, les réunions demeurent très formelles, la participation déséquilibrée. Les principaux responsables UA dirigeant les syndicats ne sont pas toujours présents, et rarement sur l'ensemble de la réunion. Il en résulte des réunions sans efficacité. Les militants du SNES sont souvent nombreux, ne serait-ce que parce que le syndicat invite ses secrétaires académiques. Les rangs du SNUipp sont clairsemés, et bien des syndicats peu présents, et/ou ne prenant pas la parole. Le rôle des SD demeure marginal. Si des idées nouvelles s'expriment et peuvent un instant secouer l'atonie ambiante, le débat d'orientation n'est jamais approfondi, et les conclusions, si elles existent, ne tracent aucune feuille de route.

<sup>36</sup> Au plus haut niveau, Pierre Toussenel, Monique Vuaillet, Daniel Le Bret et Nicole Geneix.

<sup>37</sup> SNEP, SD - FEN puis SD-FSU de Moselle jusqu'en 2001.

<sup>38</sup> C'est le cas au congrès de Perpignan en 2004. En 2001, il y avait eu un échange avec F. Labroille. (ITW de R. Rouzeau)

<sup>39</sup> José Tovar est alors remplacé à la rédaction de la revue par Fabrice Giovanazzi

<sup>40</sup> Annexe 1 : organigramme UA et celui de la revue.

<sup>41</sup> A titre d'exemple : en novembre 2004, sur syndicalisme et politique (30 militants) ; en février 2006, sur « notre conception de la FSU, de sa place et de son rôle dans le mouvement syndical et la société » ; le 16 mars 2006, une réunion écourtée par une manifestation l'après-midi, seul le compte-rendu de l'intervention de S. Rozès, Institut CSA, est reproduit dans la revue ; la formation des maîtres (Source : Revues UA).

Les responsables de la revue tentent, après la crise de 2004, de transformer son contenu et d'aborder de front les problèmes qui font débat. Mais comment animer un vrai débat d'orientation, si la tendance, ou les directions des syndicats UA au fond le refuse ? Sur les aspects conflictuels, notamment la question du socle ou celle du master, on lit alors dans la revue les points de vue de chaque syndicat national juxtaposés, que ce soit sous forme d'une table-ronde ou d'articles successifs ; sans conclusion ni suivi.

La parole est donnée dans la revue à des militants UA, plutôt responsables départementaux ou régionaux de la FSU ou de ses syndicats, lesquels ne manquent pas de soulever à plusieurs reprises les points problématiques que la tendance se refuse à traiter. Selon les cas, ils ont proposé un article, ou bien ils ont été sollicités. Ces textes argumentés qui tentent de tracer des pistes nouvelles, rarement concordantes dès lors qu'il s'agit du futur de la FSU, restent toujours sans lendemain. Tout comme dans les séminaires, des voix discordantes s'élèvent, argumentent, dans l'indifférence générale.

Comment la tendance UA-FSU pourrait-elle exister si les syndicats nationaux, à commencer par les deux plus importants, n'impulsent pas son fonctionnement ? Si les raisons qui conduisent à cet état de fait sont certainement diverses, le résultat est sans appel : UA-fédéral ne fonctionne plus comme tendance. Ce n'est pas en son sein qu'a lieu le débat d'orientation.

Au fond UA se maintient grâce à l'action de son Secrétaire Général qui opère en direct avec les principaux responsables des syndicats en fonction des sujets afin d'ajuster le positionnement fédéral.

Dès lors, il n'est pas étonnant que les problèmes jamais résolus éclatent, comme la question du master en 2008-2009, ou que celle de l'avenir de la FSU patine après Perpignan.

Il n'est pas davantage surprenant que le vote UA ait tendance à se tasser, ou que les SD, livrés à elles-mêmes, puissent se tourner vers l'EE, ou vers des positions EE. Faut-il rappeler que, en dehors des réunions de secteurs ou des réunions spécifiques, qui de surcroît ne se tiennent pas toutes à la fédération, EE est bien plus présente dans les locaux que ne le sont les militants UA ?

### **L'évolutions des votes d'orientation traduisent les difficultés UA (se reporter au dossier statistique et cartographique)**

Avec 66,1% en 1994 lors du premier vote d'orientation, le courant UA est, sans surprise, majoritaire. Il se stabilise ensuite légèrement au-dessus de 70%<sup>42</sup>. Pourtant, les premiers points de faiblesse apparaissent dès 2003, où le score UA du SNUipp passe sous la barre des 70%. Dans le plus long terme, en 2015, la part UA, avec 70,9% atteint son niveau le plus bas depuis 1997.

Inversement, le vote EE progresse sur toute la période, et ce malgré la scission. Cette tendance obtient 9,9% en 1994, mais atteint 18% en 2009 et 19,1 % en 2015. Additionnés, les résultats d'EE et d'Emancipation approchent en 2015 le quart des voix, avec 23,9%. Lors de l'existence de la FEN, son score n'avait jamais dépassé les 10%.

Il est à noter la disparition à partir de 2003 d'Autrement et d'UID. Les deux tendances réunissaient en 1994 19% des voix. Sans que les résultats du SNETAA<sup>43</sup> aient pu être pris en compte, cette mouvance représente encore 5,6% des votants en 2000, avec une pointe à 25,6% au SNETAP, pour disparaître ensuite.

Les mêmes évolutions se dessinent dans les départements. Si UA devient très majoritaire, avec une amplification marquée en 1997, si les anciens bastions UA perdurent, des évolutions négatives affectent certaines SD, en relation avec la croissance du vote EE.

<sup>42</sup> Le courant Autrement (SNETAA) ne participe de fait véritablement qu'aux élections de 1994, puisque dès 1997 débute la crise entre le SNETAA et la FSU. Ses votes, qui n'ont pas respecté les statuts de la FSU, ne sont plus pris en compte. La tendance se maintient dans d'autres syndicats jusqu'en 2001, pour disparaître ensuite.

<sup>43</sup> Se reporter à l'Histoire de la FSU sur la question du SNETAA.

On notera que le taux de participation est régulièrement à la baisse lors vote d'orientation. Il passe de 37,6% en 1994 à 24,4% en 2009. Ainsi si tous les syndiqués sont appelés à voter, sous la responsabilité de chaque syndicat, si le vote par tendance sur des listes nominatives permet une désignation démocratique des directions syndicales, force est de constater les difficultés croissantes à ce que les syndiqués s'emparent de cette question pourtant majeure en matière de démocratie syndicale, ou encore à ce que les syndicats nationaux se mobilisent pour organiser le vote.

A partir de 2003, l'expression des courants à l'interne de la FSU se limite à UA et aux tendances issues de la longue histoire de l'EE et de ses scissions successives. Faute de militants, toute sensibilité plus modérée ne dispose plus d'espace d'expression structuré au sein de la fédération, alors même qu'elle existe dans le milieu enseignant comme dans la fonction publique

La participation à l'exécutif se limite à une seule tendance minoritaire, l'EE<sup>44</sup> et de ce point de vue, les évolutions sont notables. Si les autres tendances minoritaires restent sur une ligne d'opposition, un nouveau mode de direction s'invente, évoluant au gré du contexte, des sujets et des personnalités.

La tendance majoritaire se heurte aux difficultés de même nature que celles de la FSU : la prééminence des syndicats nationaux face aux autres « pieds » de la fédération, les SD et les tendances. Au sein de ces dernières, la tendance UA est certainement celle qui a le plus de mal à trouver un mode de fonctionnement, voire une place au sein des instances<sup>45</sup>. La vie UA peut se maintenir dans un syndicat national (c'est le cas au SNES), quasiment disparaître au moins pendant toute une période (comme au SNUipp<sup>46</sup>), ne jamais exister (dans les syndicats non organisés en tendances). Dès lors, UA survit certes, mais la raison essentielle devient l'existence de statuts et la nécessité de constituer des listes tous les trois ans pour les élections.

## Les points aveugles

Unité et Action, qui avait commencé à la fin des années 80 et au début des années 90 à impulser une autre forme de syndicalisme, n'a pas réussi lors du tournant de la fin des années 90 à poursuivre sa démarche offensive. Cette situation n'est certes pas sans rapport avec la crise dans laquelle se trouve plongé le syndicalisme.

Sans surprise, le refus du débat démocratique et pluraliste qu'il s'agisse de la FEN ou de la CFDT<sup>47</sup> et le choix de l'homogénéité de pensée n'ont pas fait leur preuve en matière de progrès social. Comment gagner des avancées sans l'appui de mobilisations sociales puissantes et unitaires, sauf à jouer l'avantage d'une catégorie au détriment d'autres<sup>48</sup> ? D'autres ont choisi des modalités souples d'organisation sous forme d'unions de syndicats, où chaque entité conserve une large autonomie. Il n'est pas avéré que ces formes d'organisation permettent une meilleure construction démocratique, ou que l'efficacité soit toujours au rendez-vous. De son côté, la CGT n'a pas réussi à élaborer une orientation renouvelée tout en démocratisant ses structures, et les formes de paralysie qui en résultent ne sont pas sans rappeler celles d'UA et de fait, de la FSU.

<sup>44</sup> Se reporter à l'Histoire de la FSU sur l'EE et sa scission.

<sup>45</sup> Elle ne peut siéger pas au secrétariat par exemple.

<sup>46</sup> Pendant toute une période, à préciser du point de vue des dates.

<sup>47</sup> Depuis 1988, après 1995, puis surtout après 2003, la CFDT, en raison de ses positionnements, a perdu des syndicats entiers, que l'on retrouve à Solidaires, à la FSU, plus rarement à la CGT, et beaucoup de syndiqués (notamment après 2003). Par ailleurs, la direction de la CFDT a pu procéder à une mise sous contrôle de son appareil, utilisant des méthodes peu compatibles avec la démocratie syndicale.

<sup>48</sup> Dans l'histoire de la FEN par exemple, ce sont les intérêts du SNI-PEGC qui étaient portés au détriment des autres catégories en matière de salaires et de qualifications.

La question de l'orientation syndicale en lien direct avec la démocratie syndicale demeure essentielle. Elle se pose d'autant plus aujourd'hui où les risques d'institutionnalisation du syndicalisme guette.

La tendance UA butte sur deux sujets essentiels. L'un est corporatif, au sens syndical et disons positif du terme : il s'agit des qualifications enseignantes. L'autre concerne les rapports entre syndicalisme et politique.

### **L'impensé des qualifications enseignantes**

L'école et ses difficultés sont aujourd'hui largement étudiées et connues, ce qui n'empêche nullement les débats la concernant d'être toujours aussi vifs. Car l'école est un sujet éminemment politique. Différentes conceptions s'affrontent depuis toujours, avec une acuité renouvelée depuis que les forces libérales prétendent régenter le système éducatif. Le nouveau *credo*, celui de « l'économie de la connaissance », n'a pas vocation à démocratiser l'école, mais à trouver les moyens de tirer tous les bénéfices productifs de l'élévation des connaissances de la population active, sans reconnaître les qualifications, et donc sans les payer, tout en imaginant d'ailleurs les contrôler<sup>49</sup>. Ni le syndicalisme, ni UA-FSU n'ont su porter un projet alternatif sur un enjeu aujourd'hui central : celui d'une école démocratique, de son rôle dans l'obtention des qualifications des jeunes et des adultes<sup>50</sup>, lesquelles ont vocation à être reconnues sur le marché du travail, en lien avec l'élévation des qualifications des enseignants.

On peut observer qu'il est rare que soient mis en relation les changements nécessaires en matière de contenus, de pédagogie et de structures avec la question des qualifications enseignantes et non simplement de la « formation » - sous-entendu « professionnelle » - pour les enseignants comme pour les autres professions. Selon la *doxa* dominante, la question de l'élévation des qualifications et plus précisément, de leur reconnaissance collective<sup>51</sup> serait derrière nous. Il est plus étonnant que rares<sup>52</sup> soient les recherches qui tentent de mettre en relation la démocratisation du système éducatif, l'élévation des qualifications<sup>53</sup> des jeunes ou de la population active mais aussi celles des enseignants<sup>54</sup>.

Cette situation est ancienne. Alors que la France réalise bien tardivement à la fin des années 50 que le malthusianisme du second degré et du supérieur pénalise le devenir économique du pays<sup>55</sup>, le choix en matière d'élévation des qualifications enseignantes demeure très restrictif. Ce n'est en rien une raison pédagogique, mais une question de coût qui conduit le pouvoir politique à mettre en place des professeurs de collèges en 1960 puis des PEGC en 1969 plutôt que de généraliser les certifiés et les agrégés dans un premier cycle nouvellement créé<sup>56</sup>.

<sup>49</sup> Tel est un des objectifs du new management.

<sup>50</sup> Il va sans dire que nous ne limitons pas le rôle de l'école à la formation du futur travailleur. Ce n'est pas l'objet ici d'étudier les autres aspects, parfaitement complémentaires, à savoir la formation de l'Homme et du Citoyen (Plan Langevin - Wallon).

<sup>51</sup> Il faut distinguer les qualifications acquises en termes de savoirs notamment à l'école, et les qualifications telles qu'elles sont reconnues, ou pas, sur le marché du travail. Dans son deuxième sens, les qualifications ne sont pas une donnée (par exemple, posséder un BTS dans telle spécialité), mais un rapport social construit.

<sup>52</sup> Inexistantes à ma connaissance.

<sup>53</sup> Pris ici dans son premier sens, celui de savoirs, connaissances et compétences validés par un diplôme, qui constituera sur le marché du travail une mesure objective en matière de reconnaissance des qualifications.

<sup>54</sup> Sans doute cela s'explique-t-il notamment par la séparation existant au sein de la sociologie entre sciences de l'éducation et études sociologiques portant sur la formation professionnelle, souvent dans une perspective formation-emploi. Par ailleurs, on peut noter que les études sont nombreuses sur la question des qualifications des salariés en général, en relation avec le développement de la notion de compétences, dans le cadre certes d'un recul de la notion de qualification dans les conventions collectives, mais qui est loin d'avoir disparu.

<sup>55</sup> A partir de la Ve République, d'où les préconisations du Plan pour former cadres et techniciens, et ouvrir plus largement l'accès au second degré, la scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans, puis progressivement l'unification du collège, qui accélèrent la première explosion scolaire.

<sup>56</sup> Un PEGC est bivalent, il effectue 21 heures de cours, il est moins payé qu'un professeur certifié. Les mêmes types de débats perdurent en 1989, ou encore aujourd'hui, abrités derrière des arguments d'ordre pédagogique. L'enquête de S. Aebischer dans sa thèse, (cf l'interview des membres du cabinet Jospin alors ministre de l'Education nationale en 1989) le rappelle opportunément. En termes de qualifications, on peut aussi renvoyer au rapport réalisé par L. Schwartz en 1981 sur le sujet, où le mathématicien incriminait les choix faits par le pouvoir politique, celui d'avoir choisi des professeurs bivalents, insuffisamment formés et en difficultés dans les classes, ici les mathématiques ( cf annexe 4).

Encore faut-il rappeler que ces choix correspondaient aux revendications de fond portés par le SNI-PEGC qui sont avant tout d'ordre corporatif<sup>57</sup>.

Il est sans doute plus surprenant de constater les insuffisances d'UA-FSU sur ces sujets, pourtant toujours d'actualité dans les années 1990-2010<sup>58</sup>. Comment expliquer, alors qu'il existait un accord au sein d'UA-FEN dès les années 70<sup>59</sup> en matière de formation des maîtres, qu'il devient impossible une fois la FSU créée, de l'actualiser et de tenter de le mettre en œuvre en termes de plate-forme revendicative ?

Les fondements des divergences sont plantés dès l'épisode Allègre. On sait que le gouvernement choisit de déstabiliser la FSU en tentant de désolidariser ses différents syndicats. On ne peut alors que constater l'incapacité d'UA-FSU à dépasser la difficulté. La direction UA du SNUipp<sup>60</sup> refuse la proposition du SNES de travailler la question des qualifications enseignantes et de leurs évolutions, celles du premier degré comprises<sup>61</sup>, au nom de la priorité à l'unification du corps, et donc permettre d'abord à tous les instituteurs d'intégrer le corps des professeurs d'école.

Sur le même dossier apparaissent également des visions contraires en matière de modalités d'intégration. Le SNUipp porte le refus du concours interne, l'une des modalités prévues comme dans toute la fonction publique, pourtant bien plus avantageuse sur le plan financier que la liste d'aptitude<sup>62</sup>. Le SNES a toujours porté sur ce même sujet un tout autre principe, conforme aux principes du statut de la fonction publique : la valorisation et l'élargissement des concours internes, par exemple celui de l'agrégation pour les certifiés. Au centre de cette divergence se trouve la place des qualifications et leur mode de reconnaissance, ici acquises et reconnues par un concours, comme fondement de la grille de la fonction publique, assurant alors cohérence et solidarité.

Confrontée à partir de 2002 à la mise en place du LMD, Licence Master Doctorat, mais le processus avait été amorcée dès 1998, la situation n'évolue pas et empêche la FSU d'élaborer une plate-forme revendicative sur le sujet. Il était pourtant évident que le niveau maîtrise (bac +4) du système français serait appelé à disparaître au profit du master (bac+5), alors que dans le même temps, le niveau licence (bac+3) remplacerait le niveau bac+2 propre à la France. Dès lors, la FSU n'adopte aucune position précise sur le sujet, y compris en 2010 face à la « masterisation » à marche forcée<sup>63</sup>, hors-mis celle du non-décrochage<sup>64</sup> entre le premier et le second degré.

<sup>57</sup> La stratégie du SNI-PEGC consistait à utiliser le collège comme débouché et promotion des instituteurs, dans une vision étroitement corporatiste. Même s'il a combattu dans un premier temps le projet d'un nouveau corps, celui des PEGC, au nom de l'unité du corps des instituteurs, il a rapidement intégré le nouveau dispositif en étendant son champ de syndicalisation, devenant le SNI-PEGC. Le projet d'école fondamentale a suivi dans les années 70, le premier cycle devenant le prolongement naturel de l'école primaire.

<sup>58</sup> Ce qui suit n'a pas pour objet d'étudier en détail la question de la « formation des maîtres », ce qui constituera un autre chapitre (ou partie) de l'ouvrage, mais de cerner les impasses d'UA sur ce sujet.

<sup>59</sup> Dès 1970, l'accord s'est réalisé entre les syndicats de second degré, du supérieur et UA-SNI-PEGC pour unifier à terme la formation des enseignants de la maternelle au baccalauréat au niveau de la maîtrise, en portant immédiatement à ce niveau de recrutement les personnels de second degré, et celui des instituteurs à la licence (selon les textes, avec des variantes au début des années 70, le DEUG).

<sup>60</sup> Dans une rencontre UA entre le SNES et le SNUipp au plus haut niveau (ITW P.Toussenel et N. Geneix).

<sup>61</sup> « A ne pas suivre le mouvement général des qualifications, celle des enseignants précisément chargés de les préparer et, pour partie, de les garantir, constituerait très vite un maillon faible de toute ambition pour l'avenir. [...] Nous remettons donc publiquement en débat les propositions que nous avions faites à l'époque [trois ans auparavant] :

- Porter le recrutement des enseignants au minimum à la maîtrise pour tout le second degré et amorcer simultanément ce passage pour ceux du premier degré selon des modalités qu'il appartient aux enseignants du premier degré de définir ;
- Engager une action commune sur cet objectif et sur celui de l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles et de l'intégration de tous les licenciés dans le nouveau corps recruté à la maîtrise.

Nous avons parfaitement conscience des contradictions à surmonter, mais l'actualité confirme qu'à laisser le ministre maître du jeu, ni les enseignants en activité, ni les candidats à l'enseignement, ni le service public ne trouvent leur compte ».

(Pierre Toussenel, US 466, 30 mai 1998, p.10)

<sup>62</sup> Notons que la profession a bien peu suivi ce mot d'ordre.

<sup>63</sup> Le congrès de Lille en 2010 se prononce « pour un concours recrutement de même niveau pour tous pour éviter le décrochage » PE/certifiés et pour l'« élévation de la qualification » tant disciplinaire que professionnelle « reconnue par un master » sans autre précision quant à la place du concours. Notons toutefois que le congrès accepte le recrutement après un master pour les Copsy et les psychologues scolaires. Il est précisé que « d'autres questions font encore débat (...). La question de la formation des maîtres est sensible au sein des syndicats nationaux concernés de la

Alors que le SNES considère que le statut de la fonction publique fonde la qualification sur le diplôme obtenu avant le recrutement<sup>65</sup>, d'autres syndicats, le SGEN ou l'UNSA, plaident pour un recrutement après la licence, ou même avant selon les moments, suivie de deux ans de formation professionnelle. Ce parcours en tuyau d'orgues permettrait la délivrance d'un master, qui dans ce cas de figure, ne peut être qu'un master professionnel dédié à un seul métier, celui de l'enseignement. Toute poursuite d'études vers la recherche devient impossible ; tout étudiant non recruté dans le dispositif dès la licence ne peut devenir enseignant. Il s'agit en somme d'un système fermé, comme l'était celui de l'Ecole normale.

A l'évidence, ce débat traverse la FSU sans qu'UA ne soit en mesure de jouer le moindre rôle<sup>66</sup>. Comment tenter de donner quelques explications<sup>67</sup> ?

Il existe de fait un faisceau de causes, concordantes sur une question de fond : la question des modalités de l'acquisition des qualifications, puis de leur reconnaissance dans une grille de classification, que ce soit celle de la fonction publique ou d'une convention collective. Si les modalités divergent – une convention collective ne relève pas bien évidemment du statut de la fonction publique –, les principes sont sinon identiques, du moins parallèles. Il s'agit en ce sens d'un processus spécifiquement français, où le progrès social dans les conventions collectives a pu s'appuyer sur l'existence d'un statut progressiste de la fonction publique, y compris en termes de référence aux diplômes. C'est ce principe vertueux sur le plan social qui est remis en question dans le privé dès les années 70, dans la fonction publique ensuite. On aurait pu imaginer que les forces syndicales puissent au moins amorcer une démarche convergente précisément sur la question des qualifications, de leur production, de leurs modes de reconnaissance, de la place de l'école, et des diplômes dans le processus. Si cela peut se concrétiser à tel ou tel moment lors d'un vote dans une instance de concertation, on est très loin d'une analyse et d'un projet syndical convergeant.

Dans le contexte multifactoriel où sont nées et où se sont ancrées les divergences, on peut invoquer la question de la formation, universitaire ou pas, pour les enseignants. Elle a toujours été au centre des contradictions entre la majorité du SNI-PEGC et UA. De façon constante en effet, le SNI a prôné une formation séparée pour les instituteurs dans les écoles normales, y compris dans la partie après le bac, de fait<sup>68</sup> hors université malgré une première ouverture après 1968. Le débat s'est de fait poursuivi, concernant les IUFM : ont-ils été totalement partie intégrante du système universitaire, ou pas ? C'est également un sujet où les réponses sont divergentes.

Sur cette question se greffe précisément des querelles enflammées par presse interposée<sup>69</sup> portant sur l'enseignement « disciplinaire » du second degré dont les fondements sont précisément universitaires. Pour les uns, c'est là que résiderait la cause principale de l'échec scolaire ; il faudrait remplacer les disciplines<sup>70</sup> par l'interdisciplinarité, la bivalence, la polyvalence... Pour les nostalgiques d'un passé révolu n'ayant dans les faits jamais existé, la formation disciplinaire se suffirait à elle-même, et les modalités de formation au métier d'enseignant ne relèvent pas à l'évidence de leurs préoccupations. Le problème est que face à ces

FSU. Les positions des uns et des autres qui peuvent être divergentes sont pour partie le fruit de l'histoire du système éducatif, de culture professionnelle et de pratiques différentes (...) La place des concours et l'articulation des masters demeurent des sujets à approfondir » ...

<sup>64</sup> En 1989, les instituteurs ont obtenu le recrutement à la licence, mis en place à partir de 1992, avec la création d'un nouveau corps, celui des professeurs d'école. Il s'agit donc d'un « corps comparable » à celui des certifiés, ou des PLP (même rémunération, même carrière, même indice terminal)

<sup>65</sup> On ne peut en effet pas imaginer sérieusement obtenir pour 7 à 800 000 enseignants, presque la moitié de la fonction publique d'Etat, les mêmes égards que l'employeur manifeste pour les sortants de l'ENA.

<sup>66</sup> On trouve dans la revue UA deux textes sur le sujet en 2007, puis en 2009, composé de textes syndicaux successifs, et d'une table-ronde composée également de déclarations successives.

<sup>67</sup> Ce qui suit doit beaucoup à une note synthétique de Gérard Aschieri

([http://observatoire-fde.fsu.fr/IMG/pdf/stage\\_fsu\\_intervention\\_gerard\\_aschieri\\_def.pdf](http://observatoire-fde.fsu.fr/IMG/pdf/stage_fsu_intervention_gerard_aschieri_def.pdf)), et à un travail de synthèse (par rapport aux recherches académiques très nombreuses sur ces sujets mais ne concernant que le privé, et jamais à ma connaissance la fonction publique) portant sur les qualifications et les compétences effectué en parallèle de mes responsabilités syndicales.

<sup>68</sup> Le concours de recrutement d'entrée dans les ENI après la classe de 3<sup>e</sup> ou de seconde est progressivement supprimé dans les années 70. L'Université est supposée faire son entrée dans les ENI à partir de 1970, à travers certains enseignements limités (linguistique notamment), mais le rapprochement ne s'effectue pas. De même, entre 1979 et 1986, alors que le niveau de recrutement est porté en bac+2, il existe une variété de DEUG « spécifique » au premier degré (ne permettant pas la poursuite d'études en licence), puis « pluridisciplinaire ».

<sup>69</sup> Le processus est très ancien. Activée à la période Allègre, le sujet est présent en particulier à partir des années 80.

<sup>70</sup> Vives attaques dès 1989 (au moins au sein du cabinet), reprises en 1997 par Allègre devenu ministre. Mais le débat était très présent dès les années 80.

visions manichéennes très éloignées des réalités scolaires d'hier ou d'aujourd'hui, aucune orientation alternative d'UA ne s'est dégagée, et n'a même jamais été envisagée, du moins quant à ses principes.

Il en est de même sur la question des rapports entre qualifications et statut de la fonction publique. La qualification est avant tout un rapport social. Elle évolue en fonction des rapports de forces entre employeurs et salariés. La bataille pour la reconnaissance collective des qualifications, qui se traduisent ensuite dans des grilles de rémunération, constitue une des fonctions essentielles du syndicalisme, dans le privé comme à la fonction publique. Il y faut une mesure : en France, c'est le diplôme<sup>71</sup>. C'est ainsi que la grille de la fonction publique définit un niveau de recrutement pour chaque catégorie de fonctionnaires : la licence pour la catégorie A par exemple. On n'entrera pas plus avant dans les processus statutaires, et leurs évolutions négatives. Constatons qu'une même tendance est à l'œuvre dans le privé et dans la fonction publique : faire reculer toujours plus le collectif au profit de l'« individualisation » ou du « mérite » afin de diminuer le coût du travail et la dépense publique. Le sujet est certes complexe dans un contexte où les repères s'effacent. La certitude est qu'à refuser de traiter la question des qualifications dans toutes ses dimensions, UA, comme la FSU s'interdit de peser.

Toute question pédagogique, celle de la transformation du système éducatif, sa démocratisation nécessaire sont par nature étroitement liées aux aspects corporatifs. Un syndicat est dans son rôle lorsqu'il défend à la fois une transformation ambitieuse de l'école qu'il lie à une amélioration du travail enseignant dans toutes ses dimensions, qu'elles soient d'ordre « pédagogique » mais aussi immanquablement « corporative ». On ne peut que constater l'incapacité d'UA-FSU sur la période à avancer sur ce sujet central pour le syndicalisme.

### **Syndicalisme et champ politique**

Les relations entre le syndicalisme et le champ politique partisan se sont profondément transformées depuis les années 1970<sup>72</sup>. La prise de distance s'effectue au tournant des années 80<sup>73</sup>, au cours d'évolutions différencierées dans le temps<sup>74</sup>. Face à la crise du politique qui émerge, un syndicalisme encore très ancré dans le corps social cherche à construire des alternatives syndicales de progrès, par exemple sur les exigences de la démocratisation de l'école ou celles de l'investissement éducatif. Certes, nul alors n'analyse ainsi les choses, ce qui n'empêche nullement des forces syndicales de chercher des réponses nouvelles dans une démarche pragmatique. Il s'agit alors de répondre à l'urgence sociale et aux premiers effets de la « crise » qui avait éclaté en 1973, à l'opposé des politiques d'austérité, réaffirmées par le tournant libéral de 1983. Par la force des choses, l'autonomie du syndicalisme tend à s'accroître<sup>75</sup>, remettant en cause l'ancienne séparation des tâches entre le syndical et le politique telle qu'elle s'était construite jusqu'alors.

Un tel positionnement syndical permet des avancées importantes qu'on aurait pu imaginer ne jamais pouvoir réussir. C'est le cas de la revalorisation de 1989 qui a *in fine* concerné l'ensemble des enseignants, grâce aux mobilisations massives du second degré et ce malgré l'accord de la FEN et de la direction du parti socialiste. C'est encore plus vrai du succès de la création de la FSU dans les conditions que l'on sait : à l'encontre de la direction de la FEN, pourtant soutenue par une gauche socialiste au pouvoir. Si l'ensemble a réussi, c'est tout à la fois parce que l'opération a été pensée et tentée stratégiquement, mais aussi parce qu'elle a été

<sup>71</sup> Ce n'est pas le lieu ici de développer, mais cette situation est propre à l'histoire française des rapports sociaux, celle d'une grande conflictualité, où le rôle de l'Etat, et partant de l'école, sont devenus importants en matière de régulation sociale.

<sup>72</sup> Cf les positionnements de la CGT, d'UA, des syndicats UA de la FEN... concernant le programme commun.

<sup>73</sup> On peut situer le point de départ au moment de la rupture au sein de la gauche concernant le programme commun en 1977.

<sup>74</sup> Par exemple, les dirigeants UA du SNES marquent leurs distances avec le PCF assez tôt, ou encore la CGT connaît une évolution comparable mais plus tardive.

<sup>75</sup> Ou une partie de celui-ci, mais cette tendance traverse bien des organisations syndicales, CFDT comprise.

conduite démocratiquement. Ce sont les personnels qui se sont mobilisés en 1989, avec toutes les données du problème entre leurs mains, pour une vraie revalorisation, et non des promotions au mérite avec à la clé, la fin d'une certaine conception du service public d'éducation. Ce sont les mêmes qui ont choisi en 1992 et 1993 de suivre le SNES et le SNEP<sup>76</sup>, ou de construire un nouveau syndicat comme le SNUipp, pour inventer une autre façon de faire du syndicalisme.

On sait que la deuxième phase s'avère très différente, puisque l'élan syndical, un instant largement victorieux, ne manque pas de rencontrer des difficultés importantes, déjà évoquées précédemment. Sans doute convient-il à ce stade d'observer ce qui est nouveau dans le paysage autour des années 2000, bien au-delà du tournant néo-libéral, et qui constitue un deuxième impensé pour le syndicalisme, et donc pour UA. Il s'agit de l'éclatement accéléré des cadres politiques tels qu'ils s'étaient constitués pour la France en 1920, qui structuraient les partis de gauche avec ses deux variantes essentielles, mais également la gauche syndicale. On sait aujourd'hui qu'en 1991 s'achève l'histoire du court XXe siècle<sup>77</sup> bien au-delà de l'effondrement de l'URSS et du communisme.

La crise du politique et de la démocratie représentative se développe, sous le double effet de l'apparent triomphe du libéralisme économique<sup>78</sup>, et de la crise absolue et immédiate de l'idée communiste<sup>79</sup>, mais également de la mouvance socialiste. Le syndicalisme n'est pas épargné. D'autres modes démocratiques s'inventent, dans le cadre altermondialiste, mais aussi au plus près du terrain, comme une autre façon de faire de la politique et du social, hors de tout cadre classique politique ou syndical. Cette crise du politique et de la démocratie affecte tout le syndicalisme, et au-delà d'UA, toutes les tendances. Les cadres classiques de pensée disparaissent, il faut en inventer d'autres...

Si personne ne connaît la marche à suivre, il reste une certitude. En l'absence de débats au sein de la tendance, en matière d'orientation, disons de politique syndicale et de choix stratégiques pour préciser, s'invitent en son sein des positionnements élaborés ailleurs. Ce qui assure la paralysie de la tendance, tout comme l'atonie syndicale des organisations qui prônent pourtant un syndicalisme de transformation sociale.

## En guise de conclusion...

« L'identité<sup>80</sup> » UA a largement su innover. C'est à partir de positions syndicales collectivement élaborées qu'ont été prises les décisions UA qui ont réussi à mettre en échec la recomposition voulue par la FEN. La volonté de privilégier l'unité toujours, le principe de s'appuyer sur les syndiqués et les salariés comme sur la réalité de leur travail quotidien ont guidé, avec succès, l'orientation de la tendance. Pourtant, une fois en responsabilité, son rôle dans l'élaboration de l'orientation semble disparaître. UA double de fait le fonctionnement fédéral et, évitant de traiter les débats d'orientation sur le fond, connaît les mêmes paralysies que celles de la FSU.

Sans doute aussi, faute de mettre en débat les questions difficiles, écartelée entre les différentes conceptions des syndicats nationaux sur le rôle des tendances comme sur la place de la fédération, il est difficile de percevoir les changements en cours et le nouveau paradigme qui émerge au cours des années 2000. Si des associations ou des mobilisations ont réussi à s'en saisir, force est de reconnaître que le mouvement syndical dans son ensemble peine à innover, à moins d'appeler innovation ou modernisation l'abandon revendicatif au profit du discours dominant. Pourtant, il est maintenant avéré que la nécessaire et maintenant urgente transition écologique doit réussir, ce qui n'est possible qu'en lien étroit avec un changement de cap radical

<sup>76</sup> Rappelons-le, au niveau des adhérents et des voix obtenues aux élections professionnelles dès 1993.

<sup>77</sup> E.J. Hobsbawm, L'Age des extrêmes, Histoire du court XXe siècle, 1994.

<sup>78</sup> Qu'il faut distinguer du libéralisme politique, et dont il est avéré au moins depuis 2008 qu'il n'est pas supposé nous conduire à la Fin de l'Histoire, mais à la multiplication des crises... et dont une des fonctions est notamment de dépolitisier les processus de décision, le rôle des Etats.

<sup>79</sup> Dans la forme qu'il avait prise après la révolution de 1917.

<sup>80</sup> L. Frajerman, 2014.

concernant la question sociale, dans le cadre de formes démocratiques profondément renouvelées. Qui mieux que le syndicalisme pourrait porter le rapprochement, ou la jonction, entre la question écologique et la question sociale ?

D'autres questions majeures pour l'avenir du syndicalisme de transformation sociale restent sans réponses : celle de la démocratie sociale, celle de la démocratie syndicale, de ses structures comme de son fonctionnement. Les modalités d'élaboration de l'intérêt général au sein du syndicalisme demeurent l'impensé du champ social, tout comme ses rapports au politique.

Pourtant, dans un espace qui s'ouvre vers un autre avenir, le syndicalisme dispose à l'évidence de toute sa place. C'est du contenu de la « double besogne<sup>81</sup> » qu'il s'agit, dans des formes renouvelées, propres au XXIème siècle. Sous le sceau de la Liberté et de la Démocratie.

---

<sup>81</sup> Charte d'Amiens.

## **Sources**

### **Revue Unité-action 1970-2010**

**Interviews de l'IR-FSU** : Gérard Aschieri, Bernard Boisseau, Noël Daucé, Nicole Geneix, Fabrice Giovanazzi, Bernadette Groison, Elizabeth Labaye, Elyane Lancette, Roland Rouzeau, Raphaël Szajnfeld, Pierre Toussenel.

### **Centre Aigueperse**

Témoignage Le Néouannic : <http://cha.unsa-education.com/spip.php?rubrique19>

Témoignage de Jean Paul Roux

### **Divers**

Szajnfeld Raphaël, Séminaire histoire de l'Institut de la FSU, Réunion du 12 mars 2002, Unité et action face au politique de 1967 à 1992.

Les tendances dans l'histoire du syndicalise enseignant, Les dossiers de l'Institut de la FSU, Série Histoire du syndicalisme, Dossier n°1, février 2000.

### **Sources FSU**

Statistiques des votes d'orientation FSU de 1994 à 2009, présentées par Eugenio Bressan.

Cartographie des votes Unité et Action, et Ecole Emancipée de 1993 à 2009, réalisée par Eugenio Bressan.

Statistique des adhérents FSU par section départementale en 2004, rapportée au nombre d'habitants.

## **Bibliographie**

**Aebischer Sylvie**, Mettre l'élève et le management au centre du système. Sociologie d'un mouvement réformateur – Le ministères Jospin (1988-1989), Thèse de doctorat politique, en ligne, 2010.

**Aebischer Sylvie**, Une réforme sans experts ? l'exemple du ministère Jospin, 1988-1989, *Carrefour de l'éducation*, n° 37, 2014.

**Dalençon Alain**, Histoire du SNES, Tome2, Les années tournant (1967-1973), IRHSES, 2007

**Dalençon Alain**, Histoire du SNES, Tome1, Plus d'un siècle de mûrissement des années 1840 à 1966/67, IRHSES, 2003

**Brucy Guy**, Histoire de la FEN, Belin, 2003.

**Ferhat Ismail**, Socialistes et enseignants. Le Parti socialiste et la Fédération de l'Éducation nationale de 1971 à 1993, Thèse, 2013. (Non publiée, ni en ligne).

**Ferhat Ismail**, « Le syndical et le politique. Le Parti socialiste et le syndicalisme enseignant, 1971-1993», in *Histoire@Politique*, n°13, février 2011.

**Frajerman Laurent**, Les frères ennemis, La Fédération de l'Education nationale et son courant unitaire sous la 4<sup>e</sup> République, Syllepse, 2014.

**Frajerman Laurent**, « L'identité du courant unitaire de la fédération de l'Education nationale entre 1944 et 1967 : copie conforme ou contre-modèle ? » *Le Mouvement Social*, 2008/2, n° 223, pp 55 à 68.

**Frajerman Laurent**, Représentation et prise en compte du pluralisme dans le syndicalisme français : l'originalité de la FEN (1944-1968) In *La Fédération de l'Education nationale, 1928-1992*, Histoire et archives en débat, Dir. Frajerman Laurent et al., Septentrion, 2010.

**Lapostolle Guy**, La démocratisation de l'enseignement secondaire sous les deux septennats de François Mitterrand, Thèse, 2004. En ligne (dir. S Wolikow).

**Le Bars Loïc**, « De la majorité fédérale de la Fédération unitaire de l'enseignement à l'Ecole émancipée (1935-1948) : quand une direction de syndicat se transforme en tendance minoritaire », in *La Fédération de*

l'Education nationale, 1928-1992, Histoire et archives en débat, Dir. Frajerman Laurent et al., Septentrion, 2010.

**Le Bars Loïc**, La Fédération unitaire de l'enseignement (19919-1935), Aux origines du syndicalisme enseignant, Syllepse, 2005.

**Le Pors Anicet, Aschieri Gérard**, La fonction publique du XXIe siècle.

**Narritsens André, Frajerman Laurent**, Fédéralisme et démocratie syndicale : l'exemple de la FEN et de la CGT, In Le syndicalisme au défi du 21<sup>e</sup> siècle, Syllepse, Coord Mouriaux René et Magniadas Jean, 2008.

**Prost Antoine**, Du changement dans l'école, Les reformes de l'éducation de 1936 à nos jours, Seuil, 2013.

**Prost Antoine (dir.)**, La formation des maîtres de 1940 à 2010, Presses universitaires de Rennes, 2014.

**Szajnfeld Raphaël**, Histoire de la FSU, Tome 1. Une percée flamboyante (1993-1997), Syllepse, 2009.

**Points de repères** numéro 27, Bulletin de l'IRSHES, octobre 2004, 1967/1969, La nouvelle donne, Etude géographique de l'implantation des courants de pensée dans le SNES et dans la FEN.

## **ANNEXES**

### **Annexe 1** **Responsables UA fédéraux (et dates)** **1/ Animateurs**

#### **Alfred Sorel (1970- 1986)**

Instituteur  
BN SNIpegc.

*A partir de la création de la FSU, un représentant UA en tant que tel au CDFN, au BDFN, mais pas au secrétariat.*

**Raphael Szajnfeld** : 1986- 1996 (retraite)  
SD FEN 93 : 1970-1985

**Jacques Rouyer** : 1996 à 1999  
Secrétaire général SNEP de 1979 à 1997, décédé en 2010.

**Roland Rouzeau** (1999 – juin 2005)

*SNEP, sans responsabilité au SNEP, SD Moselle, FEN puis FSU jusqu'en 2001.  
Avec pour l'épauler F Labroille (jusqu'à fin juin 2002) et François Bardot (SNUipp) au départ.  
Il voulait se retirer après le congrès de Perpignan, mais est resté en place à la demande d'une partie d'UA.  
Ce qu'il regrette.*

**Puis Doublette SNES/ SNUipp 2005 à 2016**

*Une seule place UA au BDFN : ils alternent donc.*

#### **SNES**

- **Elizabeth Labaye** : de 2005 à 2011  
Membre du Secrétariat National SNES jusqu'en juin 2012
- **Thierry Reygades** (2011 à 2019)  
Membre du SN SNES

#### **SNUipp :**

- **Marc Le Disert** ( SNUipp Calvados) jusqu'en juin 2007
- puis **Bernadette Groison** ( R 2007 – janvier 2010) quand elle quitte la direction du SNUIPP en juin 2007 jusqu'à son élection en 2010 + formation syndicale
- puis **Emmanuel Guichardaz**.

## **2/Responsables revue UA**

*Source : Revue.*

*NB. La liste ne correspond pas forcément à la réalité du fonctionnement.*

### **2a/ Rédacteurs en chef**

**José Tovar** : SNES – SD-93 (FEN puis FSU) depuis 1985 – Rédacteur en chef : (depuis 1985 ? – fin année 2004 ?) (encore en oct 2004, fin N° 180 – dec 2004, mais reste mb du comité de rédaction jusqu'en ? mais « on ne le voit plus après Perpignan : EL »). Edito : R. Rouzaud depuis 2000.

**R 2004- juin 2007 : F. Giovanazzi- M. Le Disert.**

**R. 2007- juin 2010** Co-rédaction : **FG et Bernadette Groison**, mais édito alternance BG-EL-JL

**R 2010 : Thiery Reygades** – à la fois responsable UA et Revue.

*Refus de FG de poursuivre après le congrès de Lille ( où il n'avait pas été invité).*

### **2b/ Comité rédaction**

**Avant 2000, voir depuis qd – juin 2002** : François Bardot ( Snuipp)- Pierre Cardon ( SNEP- 93) – François Labroille (SNES)- Michel Ossakowsky (SNEP-93) –Roland Rouzeau (SNEP –SD Moselle jusqu'en 2001)

**R. 2002 – juin 2004** : P Cardon - M. Ossakowsky- R. Rouzaud

**R 2004- 2007** : P Cardon (SNEP)- F. Giovanazzi (SNES)- Marc LeDisert (SNUipp)- M. Ossakowsky (SNEP)- D. Rallet (SNES)- R. Rouzeau ( jusqu'à juin 2007). J. Tovar jusqu'en sept 2005 (R 184)

**R.2007 – 2010** : PC-FG-Bernadette Groison- Elisabeth Labaye- Jean Lafontan (SNEP)- MO- DR

**R. 2010** : PC-Emmanuel Guichardaz- EL- Xavier Lambert- Regis Metzger- Michel O- DR-TR.

### **Après le congrès de Perpignan.**

**Fabrice Giovanazzi** ( 2005 – 2010 ) et **Marc Le Disert** co-rédacteurs en chef, puis **Bernadette Groison** : 2007 jusqu'en 2010.

*Pierre Cardon, Michel Ossakowski et Roland Rouzeau assurent le passage de relais. Puis départ de Pierre et Roland en 2007.*

*Comité de rédaction alors réorganisé : Bernadette Groison remplace Marc et le comité de rédaction est renforcé avec Elizabeth Labaye et Jean Lafontan. Ils font les éditos. Fabrice, qui ne représente pas UA à la FSU, ne les rédige plus. Il continue en titre d'être responsable de la Revue UA jusqu'en 2010. Non invité au congrès de Lille, il cesse ses fonctions.*

**Reygades –Guichardaz** depuis 2010

*Ils sont les responsables UA et aussi de la revue qui écrivent l'édito, font le chemin de fer et les pages actions.*

## **Annexe 2**

### **Extrait de la brochure UA de 1971**

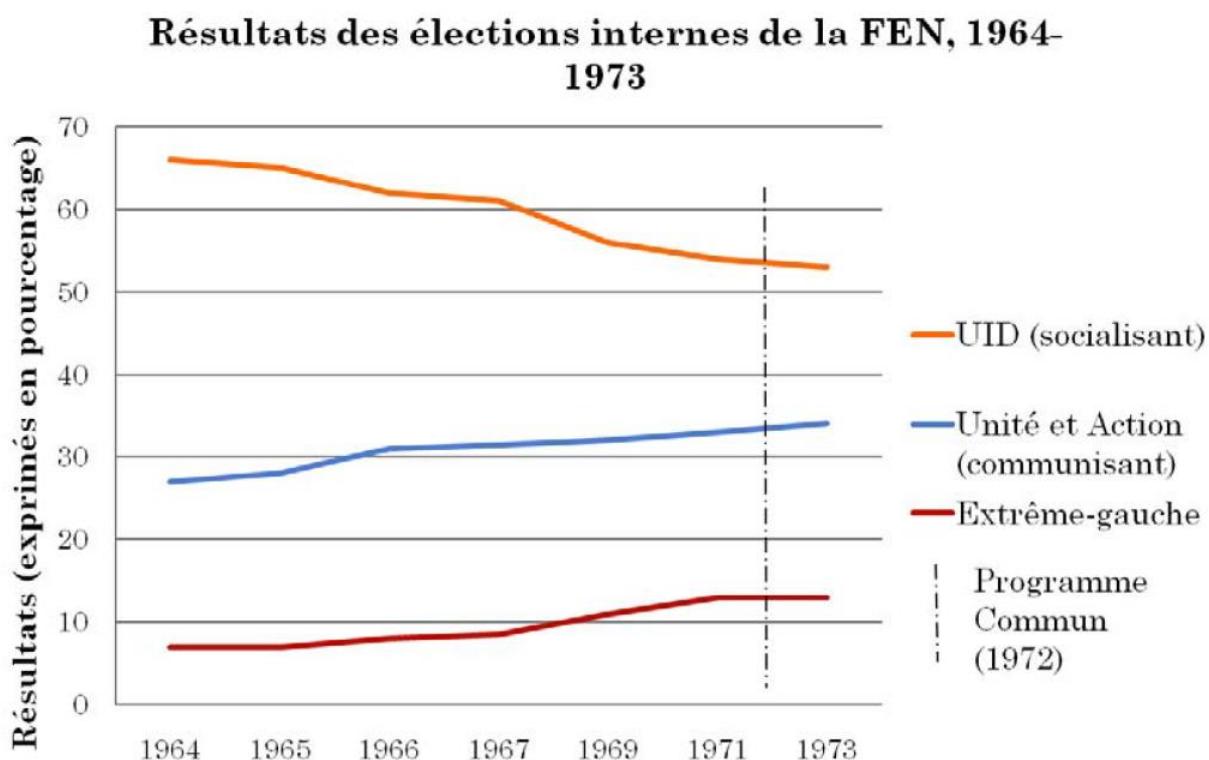
cité par LF (p.325.)

« Le respect du droit à l'expression – à l'intérieur du syndicat - de tous les courants de pensée, la reconnaissance dans les faits de leur droit à la représentation dans les directions syndicales ne doit pas être

confondu avec l'obligation que fait le système statutaire actuel de structurer les tendances. L'effort pour combattre la cristallisation des tendances est indispensable si l'on veut libérer et mettre à profit la somme des énergies qui existent et sont obérées par la *guerre des tendances*. »

### Annexe 3 Elections internes de la FEN, 1964-1973,

In FERHAT Ismail « Le syndical et le politique. Le Parti socialiste et le syndicalisme enseignant, 1971-1993», in *Histoire@Politique*, n°13, février 2011.



### Annexes 3.

#### Laurent Schwartz 1981, Commentaires sur la "Commission du bilan" (Extraits)

*Etudes et Rapport de la commission du bilan : "La France en Mai 1981". Tome IV : "L'enseignement et le développement scientifique. La Documentation française, Décembre 1981. Page 177 - 194.*

« On a appelé cette partie de la réforme Haby de 1975 (le cadeau de 32.300 postes de P.E.G.C. aux instituteurs pour 1975-80) la réforme Peter ».

« Il fallait donner aux instituteurs des promotions et une carrière, qu'ils méritaient amplement; il était anormal, pour les promouvoir, de les faire enseigner dans des collèges. »

« Il était conforme aux idées modernes de justice de donner à tous l'éducation jusqu'à 16 ans ; l'était-il de la faire en donnant, jusqu'à 16 ans, une éducation au rabais, qui compromet à coup sûr l'égalisation des chances ? »

« Tout se passe comme si la France, dans la dernière décennie, avait négligé la formation des cadres, et même donné un enseignement général déqualifié au Collège, rétrécissant ou anéantissant ainsi le vivier où peuvent se recruter les futurs cadres; les conséquences s'en feront inévitablement sentir. »

« Il faut renverser la vapeur et rétablir un bon enseignement pour tous dans les collèges ! Cette solution était portée de la main ; c'est moins facile aujourd'hui, il est déjà tard. ».

« L'enseignement supérieur a traditionnellement formé les enseignants et les a bien formés (licence, C.A.P.E.S., C.A.P.E.T., agrégation). La vague démographique est terminée ; l'université a les moyens de former des enseignants de qualité, en nombre élevé. Le C.A.P.E.S., moins difficile que l'agrégation, est cependant difficile, parce que le nombre des postes est faible ; en élevant le nombre des postes libres chaque année, on baisserait sûrement le niveau, mais il resterait très supérieur à celui des actuels P.E.G.C. »